

Eco-collèges 92

Contact > ecocollegiens92@hauts-de-seine.fr

Présentation

Depuis 2009, le Département, en partenariat avec l'Inspection d'académie, accompagne les collèges qui s'engagent dans la démarche globale d'éducation au développement durable appelée Eco-collège.

Objectif

Il s'agit à la fois d'optimiser la performance environnementale des collèges mais aussi de mettre en cohérence un enseignement, le comportement des utilisateurs, la qualité des équipements au service d'une éducation au développement durable.

Bénéficiaires

Les collèges publics ou privés sous contrat peuvent s'engager dans cette démarche partenariale en signant une charte avec le Conseil départemental.

Chaque Eco-collège est invité à concourir aux Trophées IDEES Junior mené par le Département tous les ans.

Tout en continuant d'accompagner les éco-collèges déclarés, le Département poursuit le développement de ce dispositif et chaque année de nouveaux collèges signent la charte d'engagement en juin lors de la cérémonie des Trophées IDEES Junior

Réalisations

Dans cette démarche de développement durable portée par l'ensemble de la communauté scolaire et inscrite dans le projet d'établissement, les collèges mettent en place des actions dans différentes thématiques par exemple sur la solidarité, la santé, la gouvernance avec les éco-délégués, l'environnement à travers l'eau et les énergies renouvelables, le tri des papiers, le recyclage... Ces actions peuvent être présentées sous la forme d'une exposition, de la rédaction d'une charte, de la réalisation d'un jardin, de la mise en place de filières de tri (papier, déchets, piles,...)...